

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 13 mars 2018 à Saïx (81)

### Étaient Présents :

#### **Administrateurs :**

- ARAQUÉ Fausto, Vice-Président de la C.C. du Grand Figeac
- BARBERA Denis, Conseiller communautaire du Laurécois-Pays d'Agout
- BONNET Claudie, Vice-Présidente du Conseil Départemental 81, Présidente de l'Adefpat
- CABROL Michel, Administrateur PETR Centre Ouest Aveyron
- DANTHEZ Florence, Administratrice PETR Pays Midi-Quercy
- GASQ-BARES Geneviève, Administratrice PNR de l'Aubrac
- GENDRON François, Administrateur MPA Occitanie
- GIL Séverine, Vice-Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn
- MAILLOUX Christine, DAFPIC (Rectorat) - GRETA Midi-Pyrénées Nord
- MARTIGNAC Monique, Vice-présidente de la C.C. Cauvaldor
- MOREL Valérie, DIRECCTE – UD du Tarn
- NÈGRE Jean-Marie, Vice Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet (CA2G)
- PLAGEOLES Marie-Thérèse, Personne ressource
- PUJOL Éric, Administrateur PETR Albigeois-Bastides
- RAFFY Jean-Jacques, Vice-Président du Département du Lot
- ROUQUETTE Martine, Administratrice PNR Grands Causses
- SEGURA Christiane, Personne ressource
- THIAM Kathy, Co-gérante du Pôle Tarnais de Coopération Economique « Les Ateliers »

#### **Invités :**

- ALBOUY Karine, Association Tarnaise de l'Hôtellerie de Plein Air (ATHPA)
- ALLEGUEDE Jean-Marie, Conseiller communautaire Pays Ségali
- PENEAU Williams, Chambre de métiers et de l'artisanat du Tarn-et-Garonne
- ROSSIGNOL Patrick, Maire de Saint-Amancet (81)
- ROUSSILLON Maurice, Vice-Président Communauté de communes Quercy Blanc
- SOUBIROUX-MAGREZ Delphine, vice-présidente Communauté de Communes Quercy Bouriane

#### **Techniciens :**

- BONNIN Pascal, CFD Adefpat
- CAPPELLE Karine, Directrice PETR Centre Ouest Aveyron
- DAYRIÈS Damien, Chambre de métiers et de l'artisanat du Tarn-et-Garonne
- FENESTRE Audrey, CFD Adefpat
- FROMENT Anne, Directrice Adefpat
- SERIER Bruno, CFD Adefpat
- THOUVENIN Hélène, CFD Adefpat

**Étaient excusés :**

- AUGIER Pascal, Directeur DRAAF Occitanie
- COLOMBIER Michel, Conseiller communautaire du Lautrécois-Pays d'Agout
- DANNOUX Hervé, Directeur régional délégué de l'ASP
- DILÉ Jean-Pierre, Administrateur de la Chambre d'agriculture du Tarn
- FERRERO Monique, Conseillère départementale 82
- GAZEL Emmanuelle, V/P Conseil régional Occitanie
- GILABERT Bernard, Conseiller régional Occitanie
- LARREN-SERIEYE Sandra, Administratrice CCI Aveyron
- OLIVIER Dominique, Président du Pôle Territorial de Coopération Economique Figeacteurs
- ORCIBAL Jean-Sébastien, Conseiller régional Occitanie
- PUJOL Christine, Conseillère régionale Occitanie
- SERIEYE Olivier, Administrateur Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

## Accueil de Sylvain Fernandez

Président de la communauté de communes Sor et Agout

Sor et Agout compte 26 communes et 24 000 habitants et s'étend des portes de Castres à la limite de la Haute Garonne. Nous espérons l'arrivée de l'autoroute Castres-Toulouse pour l'attractivité de notre territoire. Sur le plan économique, elle bénéficie de l'implantation du site de production dermo-cosmétique des laboratoires Fabre qui occupe 600 emplois. Nous avons un tissu industriel sur la communauté assez conséquent ce qui sur le plan financier nous permet d'être moins malheureux que d'autres. Je suis heureux de vous accueillir et vous souhaite de bien travailler.

**Claudie Bonnet** : Aujourd'hui je n'ai pas eu de déplacements, je suis sur mon canton et je suis ravie de vous y accueillir. Ce site s'est constitué autour d'étangs dont on peut faire le tour à pied. Il existe un club handi-voile, une crèche, et un centre de loisirs. C'est une base vivante et dynamique qui est montée en compétence sur les activités de loisirs. Au printemps se tient la fête des Étangs organisée autour d'animations sportives et culturelles où les diverses associations du territoire ont la possibilité de présenter leur activité.

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

par Claudie BONNET, Présidente de l'Adespap

**Claudie Bonnet** fait part de la liste des excusés (cf. ci-dessus) et mentionne la présence pour la première fois de M. Barbera suppléant de M. Colombier (CCLPA), et de Valérie Morel représentant la Direccte (UD du Tarn). Elle fait un tour de table à l'intention des nouveaux adhérents.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claudie Bonnet soumet au vote le compte rendu du conseil d'administration du 12 décembre 2017  
0 voix contre – 0 abstention

**Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 12 décembre 2017  
à Luzech (46) est approuvé par les administrateurs.**

## COMPTE RENDU DE BUREAU

Ce matin le Bureau a continué de travailler sur la prospective et l'organisation administrative par rapport aux futurs enjeux et évolutions de l'Adefpat. Je tiens à remercier les membres du bureau qui travaillent à mes côtés pour l'avenir de l'Adefpat. Nous sommes déterminés à conforter la dynamique de nos territoires ruraux et maintenir l'emploi dans nos petites entreprises. L'objectif de l'Adefpat, c'est l'accompagnement de proximité des acteurs économiques en lien avec les territoires.

Agenda :

- Bureau et Conseil d'administration : 22 mai en Aveyron.
- Assemblée générale et Conseil d'administration : 11 juillet en Tarn-et-Garonne

## ACTION EXPÉRIMENTALE « BEST RH »

**Anne Froment** : Dans le cadre d'un appel à projet de la Direccte en 2016, nous avons réalisé cette action expérimentale que nous avons appelée BEST RH et qui a consisté à accompagner des dirigeants à la prise en compte de la gestion des ressources humaines comme levier de compétitivité. Cette expérimentation a été conduite avec l'Association Tarnaise de l'Hôtellerie de Plein Air et l'Agglo Gaillac Graulhet (ex. Tarn et Dadou). Le document qu'on vous a remis a été produit à l'issue d'un an et demi de travail sur cette thématique. Pour information, nous vous rappelons que nous menons une opération similaire d'accompagnement territorial des entreprises sur la gestion des RH sur les départements de l'Aveyron et du Lot (OSER RH).

## Présentation de l'opération par Pascal Bonnin (cf. Powerpoint)

### Témoignage de Karine Albouy, animatrice de l'association des Campings du Tarn

Je voudrais excuser mon président, M. Fernandez, que je représente. Notre association comprend 90% des établissements de plein air du Tarn quel que soit leur statut. Nous travaillons en partenariat avec l'Adefpat depuis plusieurs années. Durant les deux dernières, nous avons mis en place une formation-développement en marketing et en gestion auprès d'une quinzaine d'établissements.

Malgré l'accompagnement et leur bonne volonté, les gestionnaires de campings passent beaucoup de temps dans des activités annexes mais indispensables (rafraîchissement, nettoyage, rénovation, entretien, ...) et délaissent leurs missions premières, à savoir la gestion, la communication et autres investissements. Face à ce constat, il est ressorti l'idée de déléguer les tâches de moindre valeur ajoutée pour dégager du temps pour la partie stratégique. Mais comment déléguer ?

Plusieurs possibilités :

- Recourir à l'emploi partagé que ce soit au niveau local ou départemental car pour certaines de ces petites structures un temps plein ne se justifie pas
- Améliorer les pratiques en gestion et ressources humaines

Nous avons mis en œuvre un diagnostic des besoins des gérants à partir d'entretiens approfondis et d'un questionnaire adressé à tous les adhérents pour leur demander d'essayer de quantifier leurs besoins en main d'œuvre. En faisant un mix des entretiens et des retours des adhérents, cela nous a permis de percevoir les différentes problématiques et de présenter un projet d'accompagnement à l'assemblée générale de l'association. À partir de ce moment là deux groupes se sont formés : l'un sur la partie Montagne et l'autre sur la partie Gaillacois. Si le groupe de Brassac n'a pas pu concrétiser celui de Gaillac a réussi à se mobiliser pour travailler sur le thème de la mutualisation d'emplois. Enfin un troisième groupe s'est constitué au niveau départemental pour des échanges de pratiques. Après plusieurs réunions, ils ont établi des fiches d'informations pratiques adaptées pour différentes missions. L'approche de la gestion des RH n'est pas évidente pour des gérants de campings et ils ont besoin d'être motivés. Mais ils ont vite compris l'intérêt de la démarche et l'efficacité de ce travail de mutualisation. Même si la finalité de la constitution d'un groupement d'employeurs n'a pas été atteinte, il n'empêche que des avancées ont été réalisées et certaines activités ont pu être mutualisées : entretien des espaces verts, travaux de maçonnerie. Il s'agit de fidéliser ce vivier d'intervenants et d'arriver, si le groupe grossissait, à les salarier à coûts partagés... En ce qui concerne le recrutement et pour éviter les écueils, Nathalie Maldjian, l'intervenante, les a aidés à élaborer des fiches de postes et de procédures pour parvenir au meilleur résultat possible. Par exemple le camping de Cap Découverte avec sa base de loisirs a établi différentes annonces et a réussi à obtenir plus de candidatures et pourvoir plus de postes que les fois précédentes.

Comme les gestionnaires ont des difficultés à titre individuel pour recruter l'association départementale a passé une annonce pour la filière : j'ai établi avec la formatrice une annonce type par rapport à l'hôtellerie de plein air pour pourvoir 150 postes. C'était l'occasion d'atteindre un double objectif : faire connaître la filière et récolter plus de candidatures que si un camping l'avait fait tout seul. En quelques jours, l'offre a été vue plus de 1 250 fois et 60 CV ont pu être ainsi récoltés. Nous avançons petit à petit et si nous continuons à utiliser les bonnes pratiques, nous comptons arriver à des résultats plus efficaces. L'objectif est que nos adhérents s'approprient ces démarches de façon à les reproduire et les améliorer d'année en année.

### Témoignage de Jean-Marie Nègre, Vice-président Gaillac-Graulhet Agglo

C'est Stéphane Capgras, notre chargé de mission économique à la communauté d'agglomération, qui aurait dû témoigner car il était au cœur du dispositif d'accompagnement. Pour ma part j'ai eu une intervention plus politique en participant au Groupe de pilotage. À l'issue de cet accompagnement, nous avons réfléchi sur le rôle conféré aujourd'hui aux communautés de communes et d'agglomération dans la mise en œuvre des compétences économiques. La réponse immédiate est d'acheter du foncier pour faire des zones d'activité et aussi participer financièrement à l'immobilier d'entreprises. Puis inexorablement, il faudra se poser la question de la ressource humaine. On ne pourra pas limiter l'exercice de la compétence à ces activités foncières et aux seuls accompagnements d'entreprises qui souhaitent s'installer. Ceci crée de la concurrence entre territoires pour attirer le plus grand nombre d'entreprises. Cette action Best RH se situe à la lisière de ce qu'est notre compétence aujourd'hui. À terme ces problématiques d'emploi et de formation s'imposeront dans la réflexion de nos collectivités

Le Gap a constaté également qu'il est toujours difficile de mobiliser les entreprises. Quand cela concerne une filière comme les métiers de l'hôtellerie de plein air, c'est « plus facile » dans la mesure où ce sont des réseaux qui se sont déjà constitués autour d'une activité. Sur un territoire, c'est très diversifié de par l'activité ou la taille des entreprises et il est donc difficile de les mobiliser dans un réseau. Dans notre cas, comment mobiliser sur la problématique de la ressource humaine des entreprises de petite taille équivalente certes mais de secteur d'activité différent ?

Deuxième écueil, c'est la motivation des chefs d'entreprise. Ils n'ont pas créé leur entreprise avec 1 ou 2 salariés pour gérer des salariés et quand une question se pose à eux, elle appelle une solution rapide plutôt qu'à une formation sur des compétences nouvelles, par manque de temps. Comment passer aussi de la réaction à une montée en compétence du chef d'entreprise dans un réseau ? C'est un point à mettre en perspective.

La troisième difficulté c'est de baliser les territoires de chacun. Le pire pour les petites entreprises, c'est de voir un défilé de personnes extrêmement compétentes qui viennent vous dire ce qu'il faut faire. L'important est de savoir à quel niveau il faut intervenir. Il n'est pas forcément utile d'intervenir dans des petites entreprises sur un territoire limité à une communauté de communes alors que les problématiques à traiter peuvent être départementales. Il n'est pas nécessaire que la collectivité apporte des réponses là où les chambres consulaires ont la légitimité pour le faire. Il faut tenir compte de ces réalités et ne pas cumuler les interventions qui finissent par lasser les principaux concernés.

Pour nous, en tant que collectivité, cette expérimentation s'est révélée être un champ d'investigation, qui a permis de nourrir notre réflexion sur l'exercice de la compétence économique et sur la mise en œuvre d'accompagnements mutualisant les ressources de tous nos partenaires.

**Jean-Jacques Raffy** : Dans le Lot, nous avons aussi mené un travail auprès des chefs d'entreprise qui ont besoin d'être rassurés sur leur capacité. Il faut les aider, faire en sorte qu'ils ne sentent pas seuls et qu'ils acquièrent la méthodologie nécessaire pour avancer.

**Claudie Bonnet** : Cela nous concerne tous, tous nos territoires sont confrontés à la problématique de recrutement des entreprises : difficulté de bénéficier des bons profils de postes, difficulté de mettre en place un emploi à coût partagé, difficulté de trouver l'emploi du conjoint, ...

**Anne Froment** : Ce qui nous guide dans ce genre d'initiative, c'est d'arriver à structurer des entreprises à l'échelle d'un territoire pour qu'on puisse générer de la dynamique entre entreprises et construire la relation entre collectivités et entreprises : élaboration des services à partir des besoins des entreprises et non pas à partir d'une offre. Plusieurs opérations territoriales d'accompagnement au marketing sur Tarn et Dadou ont permis de proposer deux ateliers annuels sur ce thème, ouverts à tous les dirigeants du territoire. C'est un lieu ressource pour les chefs d'entreprise de notre territoire. C'est notre objectif de faire en sorte que des dispositifs expérimentaux deviennent pérennes.

**Jean-Jacques Raffy** : Depuis un an, le Lot a engagé une démarche de marketing territorial. Le département travaille avec les responsables de l'Etat, les communautés de communes, les chambres consulaires sur l'attractivité du territoire, plus précisément sur la communication et l'accompagnement des nouveaux actifs. En 2018 des actions concrètes vont être mises en place.

## EXAMEN DES DOSSIERS DE STAGE

### 48/18/1303 - VÊTEMENTS ADAPTÉS - Étape 2 Formation accompagnement à la création d'une activité

**Valérie Fabre (par vidéo)** : Lors de la réunion de GAP qui clôturait son accompagnement agréé à Mende le 11 octobre 2017, Marie Raynal a évoqué le besoin de poursuivre sa formation car son projet n'était pas abouti. Lors de la première étape de l'accompagnement, elle s'est initiée à la gestion de son projet et en a défini les conditions de faisabilité. Elle a pu ainsi se positionner stratégiquement et étoffer son partenariat. Le Gap a permis de confirmer la faisabilité de cette activité. Maintenant, elle doit le mettre en oeuvre. Dans son temps de formation, elle n'a pu ni contractualiser avec ses partenaires pour consolider son budget prévisionnel, ni élaborer un plan marketing. Les membres du GAP sollicitent 5 jours d'accompagnement pour l'aider à finaliser les outils nécessaires à la création de son activité.

**Hélène Thouvenin** : Je voudrais souligner le côté innovant de ce projet adapter des vêtements de qualité à des personnes en perte d'autonomie mais aussi la plus value du service qui est proposé : aller dans les établissements, faire des ventes en réunion, regarder les adaptations sur les personnes et ensuite les réaliser. Il ne faut pas oublier aussi le côté convivial de cette activité.

### 82/18/1304 - OENOTOURISME VINS DU QUERCY - Étape 2 Formation accompagnement d'un groupe multi-acteurs à la mise en œuvre de projets oenotouristiques

**Florence Danthez** : Je rappelle que l'AOC des Vins du Quercy est un vignoble qui concerne deux départements (46-82) et trois PETR. Depuis avril 2017, un groupe projet dont les membres sont des acteurs de la viticulture et du tourisme, a bénéficié d'un premier accompagnement pour préparer la candidature au label Vignobles et Découvertes. Pas très loin, le Frontonais a aussi déposé son dossier fin 2017, en décalé pour ne pas concurrencer les vins du Quercy.

Le groupe a bien avancé et a élaboré son plan d'action, il s'agit dans cette deuxième étape de le faire vivre et l'animer. La candidature sera déposée en fin d'année à l'issue de l'accompagnement.

**Audrey Fenestre** : En parallèle à l'accompagnement Adefpat, un projet de coopération Leader est mené avec 5 GAL (Midi-Quercy, Quercy Garonne Gascogne, Grand Quercy, Pays Tolosan, Agenais). Ils vont travailler ensemble sur la question de l'oenotourisme, la mutualisation et des actions communes entre les chartes et les destinations.

**Jean-Jacques Raffy** : C'est vrai que sur ce territoire il y a une très belle entente et un très bon produit. J'ai connu le syndicat des vins du Quercy depuis leur création et je suis leur évolution depuis. Les viticulteurs sont très motivés et dynamiques. Ils veulent aller plus loin et continuent de franchir les étapes. C'est un bon dossier interdépartemental.

**Maurice Roussillon** : Quercy Blanc est partie prenante sur ce projet et le soutient pleinement. Il y a ce volet sur l'oenotourisme mais il y a aussi un volet sur l'accompagnement de la transmission des exploitations avec la chambre d'agriculture.

#### 82/18/1305 - SIMON CHÉREAU

##### Accompagnement à la commercialisation de mobilier design

**Williams Peneau** : M. Chéreau, installé en Pays Midi-Quercy est menuisier depuis une quinzaine d'années. Depuis peu, il a créé une activité de menuiserie d'intérieur et consacre 30% de son activité à la création de mobilier. Il souhaite collaborer avec des designers pour atteindre un marché Haut de gamme. Il a besoin d'un accompagnement marketing pour cibler sa nouvelle clientèle.

**Damien Dayriès** : Après un parcours atypique avec un détour dans l'humanitaire, M. Chéreau est revenu en Tarn-et-Garonne avec l'objectif de devenir un créateur de mobilier design. En plus de faire du sur-mesure, il va concevoir de nouvelles gammes de produits (bois et marbre) pour les vendre. En lien avec l'activité de design, il a développé des compétences et des connaissances, il intervient à l'IUP des arts appliqués de Montauban. Aujourd'hui la question est de savoir combien cela lui coûte de fabriquer ces produits, et comment aller chercher la clientèle haut de gamme. L'accompagnement doit lui permettre de calculer un coût de revient et définir un plan d'action marketing. Nous sommes dans une stratégie de repositionnement.

**Jean-Marie Alleguede** : À l'expérience, il faut qu'il arrive à se constituer un réseau de diffusion, sinon ce sera très compliqué. C'est la seule façon de se développer sur un nouveau marché.

**Audrey Fenestre** : il a un entourage très favorable à son projet. Il a surtout un problème de confiance en lui et la formation devrait l'aider.

#### 12/18/1306 - ARTISANAT D'ART EN PAYS SÉGALI

##### Formation accompagnement d'un groupe partenarial pour la requalification du Pôle territorial des Métiers d'Art

**Michel Cabrol** : Il s'agit d'accompagner l'évolution de l'association "Art et savoir faire" et co construire un projet structurant à l'échelle du territoire de la Com.Com du Pays Ségali.

Créée en 2009, l'association s'est démobilisée au fil des ans. Aujourd'hui des nouveaux artisans d'art veulent redémarrer un projet collectif en associant les habitants, les élus et les associations. Il s'agit de concevoir une structure plus indépendante de la collectivité, et renforcer le Pôle pour en faire un centre de ressources partagé.

**Jean-Marie Alleguede** : Ce pôle des métiers d'art est situé à Sauveterre, bastide au patrimoine remarquable, mais dans une ruelle en retrait de la place principale. En plus d'un manque de visibilité physique, ils ont besoin se faire connaître de l'ensemble du Pays Ségali. Pour cela, Il faut que les gens participent et que des ateliers de travail se mettent en place. Il faut créer de l'envie et enlever cette morosité. C'est plus difficile de trouver des gens motivés pour animer que d'obtenir des financements de la collectivité.

**Anne Froment** : Au début, portée par la seule collectivité, cette initiative de favoriser l'artisanat d'art s'est essouffée. Aujourd'hui la demande de réactiver le projet vient des artisans d'art eux-mêmes. Le pari est que collectivité et acteurs économiques travaillent ensemble.

## 12/18/1307 - CO-CONSTRUCTION DE TIERS LIEUX Formation-accompagnement de groupes multi-acteurs pour la création de trois tiers lieux

**Michel Cabrol** : Le tiers lieu est un espace professionnel constitué de bureaux privatifs mais aussi de salles communes mises à disposition de travailleurs salariés et indépendants. C'est un espace aussi utilisé pour des activités à caractère social, associatif et culturel mais avant tout c'est un lieu de partage et de convivialité. Puisque le haut débit s'installe sur l'ensemble de l'Aveyron, des projets de tiers lieux ont été repérés sur le territoire du PETR dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire et pour trois d'entre eux il a été proposé un accompagnement Adefpat pour les aider à se construire. Le but est de créer une dynamique de réseau en partant des besoins de l'usager, définir un mode de gouvernance pour chacun des tiers lieux concernés.

**Jean-Marie Alleguede** : Concernant le tiers lieu de notre territoire du Pays Segali, c'est parti d'un travail mené avec le PETR pour la redynamisation du centre bourg de Naucelle. L'idée d'un Tiers lieu a émergé. Le PETR a fait une enquête pour identifier s'il existait un véritable besoin. Nous avons recensé des candidats très divers : des gens éloignés de leur lieu de travail qui souhaitent faire du télétravail un ou deux jours par semaine ; des travailleurs indépendants sans bureau ; des professions para-médicales exerçant une ou deux fois par semaine sur Naucelle et qui ont besoin d'un lieu... Des personnes venant de différents horizons vont partager cet espace de vie. Le Pays Ségali a décidé d'accompagner le projet de Naucelle mais aussi celui de Baraqueville.

**Kathy Thiam** : Nous avons eu le plaisir d'accueillir plus d'une vingtaine d'aveyronnais pour leur présenter "Les Ateliers". On a ressenti une grande motivation, une curiosité tant sur les aménagements que sur le modèle économique et sur la diversité des activités proposées et en devenir. Ils nous ont questionnés sur ce qu'on fait dans un tiers lieu et quelle(s) progression(s) pour fédérer tous les acteurs.

**Jean-Jacques Raffy** : Je fais confiance aux Aveyronnais car ils savent se fédérer quand il le faut. C'est un projet très intéressant.



**Anne Froment** : À Arvieu, le 14 novembre, nous avons présenté et travaillé sur les nouvelles formes d'ingénierie inspirées du design de service qui permettent de favoriser la coopération public/privé pour élaborer de nouveaux services. On va intégrer ces éléments de méthode qui ont été testés dans les expérimentations du design de service en 2016-2017, l'expertise d'usage, l'expérimentation/test, le prototypage,.....

**Jean-Jacques Raffy** : Nous avons un partenariat avec l'Aveyron et la Lozère sur le numérique. On a mis en place un syndicat du numérique pour pouvoir attirer un opérateur.

**Karine Cappelle** : Dans le cadre de l'élaboration de notre projet de territoire, selon une méthode favorisant la participation des acteurs économiques et sociaux, on a initié une réflexion sur les centres bourgs et une réflexion sur les nouveaux usages liés au numérique. On a des groupes projets qui se constituent à partir des usages et des besoins déjà identifiés sur la base d'un partenariat public-privé. On part aujourd'hui avec les trois collectivités qui sont les plus avancées sur leur groupe projet et sur la mise à disposition d'un lieu. Trois autres collectivités souhaitent aussi développer leur tiers lieux. Le groupe projet tiers lieu qui a travaillé sur le projet territoire s'associe à la Lozère et à d'autres réseaux dans le cadre du projet "Happy Montana" porté par Maceo.

**Anne Froment** : Par le biais du PETR, on a déposé un dossier auprès de la Caisse des dépôts dans le cadre du projet "happy montana" qui va nous permettre de capitaliser sur les outils utilisés sur l'accompagnement puis de diffuser. On est en train de finaliser le dossier de demande. Pour l'AG du 11 juillet, on souhaitait vous proposer une réflexion autour de cette thématique de tiers lieu.

## 12/18/1308 - CAP VERT

### Formation-accompagnement au développement commercial

**Martine Rouquette** : Suite à la fermeture de l'école EDF de Saint Affrique, le partenariat local (mairie, communauté de communes, CCI, banques et l'EDF) a mis en place un syndicat mixte pour réaménager le site et lui donner d'autres fonctions. Un projet est né en 2006 avec 3 pôles : pôle formation gérée par la CCI avec 20 000 journées stagiaires par an ; pôle immobilier d'entreprises ; et pôle hébergement et restauration pour lequel le Parc sollicite un accompagnement à l'Adefpat. En effet, les bénévoles et les salariés de la SAS Cap Vert, filiale de la SEM créée pour gérer ce pôle hôtelier de 308 lits, ont besoin d'être aidés pour développer et consolider l'activité du site. C'est un projet très structurant pour le territoire sur le plan touristique.

## 46/18/1309 - HÉBERGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

### Formation accompagnement à l'organisation d'un service territorial de qualité

**Monique Martignac** : La population résidente sur le territoire de Cauvaldor est vieillissante. Les élus de la communauté de communes souhaitent une meilleure prise en charge de cette partie de la population et réfléchissent aux conditions pour améliorer la gestion des établissements pour personnes âgées du territoire. Avec la réduction des crédits publics, il a été décidé de mutualiser les outils et moyens humains de 6 établissements (relevant des CCAS et CIAS), et de créer un service de qualité en s'appuyant sur les usagers. C'est un projet ambitieux.

**46/18/1310 - MON CABAS FERMIER**

**Formation accompagnement à la définition d'une offre alimentaire territoriale de proximité**

**Fausto Araqué** : L'objectif de l'association "Mon Cabas fermier" créée il y a 3 ou 4 ans, est de développer la culture maraîchère sur le territoire pour répondre à la consommation locale. Alors que l'association compte près de 200 adhérents, seule une vingtaine de paniers est écoulée par semaine. Les bénévoles sont démobilisés. Notre territoire est vaste et vallonné et malgré l'existence de 18 points relais, il n'est pas aisé de trouver un axe central. Le Grand Figeac sollicite l'Adefpat car l'association a besoin de revoir son modèle économique pour rendre son activité pérenne.

**46/18/1311 - FROMAGES DU SÉGALA LOTOIS**

**Formation accompagnement à la création, au développement et à la mutualisation d'une activité de transformation**

**Fausto Araqué** : Il s'agit de trois producteurs de fromages de lait de vache et de brebis détectés par Figeacteurs qui veulent développer leur activité de transformation. L'Adefpat est sollicitée pour les aider à travailler ensemble sur la commercialisation de leurs produits.

**46/18/1312 - PROJET CULTUREL EN QUERCY BOURIANE**

**Formation accompagnement à l'organisation d'une offre de services culturels**

**Delphine Soubiroux-Magrez** : La communauté de communes Quercy Bouriane est composée de 20 communes pour une population de 11 000 habitants. Elle s'inscrit dans le PETR Grand Quercy et dans un bassin de vie de 20 000 personnes autour de la sous-préfecture de Gourdon (5 000 hab). La CCQB est dotée de la gouvernance culturelle depuis 2003 et dispose d'équipements et de financement pour réaliser des actions culturelles. Toutefois elle n'a pas de compétence culturelle. En 2016, avec le soutien du PETR, elle a réalisé un diagnostic culturel de territoire avec des propositions de travail qu'elle souhaite concrétiser. Un groupe d'élus et d'acteurs culturels s'est constitué pour bâtir un plan d'action commun afin d'organiser une offre culturelle.

**46/18/1313 - LE TROISIÈME LIEU**

**Formation accompagnement à la création d'un espace de convivialité et de projets**

**Maurice Roussillon** : La communauté de communes du Quercy Blanc est petite avec seulement 9 200 habitants, 15 communes et 2 centres bourgs qui sont Castelnau-Montratier et Montcuq. Elle est caractérisée économiquement par la viticulture (vins des côteaux du Quercy) et le tourisme. Le projet est porté par 8 personnes venant d'horizons divers mais habitant tous la commune nouvelle de Saint Paul de Flaugnac. En se retrouvant de manière informelle dans le cadre d'un club d'oenologie ils ont imaginé mettre en place un tiers lieu afin d'y développer un certain nombre d'activités tournées vers un service aux habitants et intergénérationnel.

Leur objectif est de créer du lien social en milieu rural car l'habitat est très dispersé et les centres bourgs souvent abandonnés. Si l'initiative est audacieuse, elle mérite d'être encouragée. Ils ont beaucoup d'idées et ont besoin de formaliser leur approche dans un cadre référencé pour trouver des solutions pérennes.

**81/18/1304 - AMANDINE JULIEN**

**Formation accompagnement au montage d'un élevage d'insectes**

**Patrick Rossignol** : Ce projet atypique est porté par une jeune femme très sérieuse. Elle réfléchit à son projet depuis quelque temps déjà et a réussi à se faire accompagner par divers organismes et créer un réseau autour d'elle et de son projet. La mairie de Saint Amancet souhaite l'appuyer dans ses démarches, notamment dans la recherche de local si elle souhaite s'installer dans la commune. Ce n'est pas une obligation car il y a un autre enjeu, nous faisons partie de la communauté de communes de Revel où est implanté un secteur agro-alimentaire important (Gerblé, Nutrition et santé, ...). Des entreprises comme la sienne, il n'en existe que très peu en France. Nous en avons deux dans le sud ouest : Entomo Farm à Libourne orienté sur de gros volumes pour l'alimentation animale et Micronutris à Saint Orens spécialisée dans l'élevage et la commercialisation pour l'alimentation humaine avec des petites quantités. Toutes les deux génèrent des chiffres d'affaires conséquents. Elle partirait sur de l'élevage de vers de farine et de grillons. Des débouchés il y en a, mais elle veut s'installer progressivement, maîtriser la technique et s'ouvrir commercialement à plusieurs marchés. La chambre d'agriculture la soutient et l'accompagne.

**DÉLIBÉRATION**

**Le Conseil décide l'agrément de 12 dossiers  
pour un montant total de prestations externes de 85 725 €**

***conformément aux données de leur argumentaire et selon les budgets et plans de financements  
récapitulés dans le tableau de synthèse***

Levée de la séance à 17 h 00

La Présidente,  
Claudie Bonnet.

